Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREUVE DE DEPOT N° 2020/0208

DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL VITILAIT
2 route de Matha

17510 SEIGNE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : .....non
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : .....non

Ancien exploitant : EARL LE GAIN

Date effective du changement d'exploitant : .....1er janvier 2020

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : .....OUI

Déclarant : M. BENOIS Arnaud EARL VITILAIT

Date de la déclaration du changement d'exploitant : .....1er janvier 2020

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :.....non

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.